

MAIRIE DE MARCHASTEL

DEPARTEMENT : LOZERE
 ARRONDISSEMENT : Mende
 CANTON : Aumont-Aubrac

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	6

N° 19/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 07/11/2025

OBJET : Loyers communaux 2026

L'an deux mille vingt-cinq et le sept novembre à 14 h00, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MM Eric MALHERBE, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Nicolas PERRET, MME Valérie CHAYLA, Roger BRUN, MME Josyane PAGES

Etaient absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Nicolas PERRET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Monsieur le Maire, Eric MALHERBE, ayant pris la présidence de l'Assemblée Municipale indique qu'il y a lieu comme chaque année de réviser le montant des loyers des logements sociaux de la commune.
- Mme Valérie CHAYLA, locataire ne prend pas part au vote
- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :
- Considérant les loyers des logements sociaux suffisamment élevés, décide de ne pas réévaluer les loyers des logements sociaux de la commune pour l'année 2026
- Autorise Monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.
-
-

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre

Fait à MARCHASTEL le 07/11/2025

Le Maire, Eric MALHERBE

